

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18872 - 73ÈME ANNÉE

Le PCR propose une grande concertation aux responsables politiques et à la société civile

Trois mois pour préparer des propositions pour le gouvernement



Julie Pontalba, Maurice Gironcel, secrétaire général et Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire, représentaient hier le PCR.

Julie Pontalba, Maurice Gironcel, secrétaire général et Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire, ont donné hier la position du Parti communiste réunionnais sur plusieurs événements d'actualité. Ils soulignent l'urgence de rassembler les bonnes volontés pour travailler à des propositions de rupture pour sortir de la crise. Il reste trois mois pour recueillir les propositions dans le cadre des Assises des Outre-mer. Le PCR demande aux responsables politiques de notre île de travailler ensemble les trois mois qui viennent pour présenter au gouvernement un projet commun.

Maurice Gironcel revient sur ce qui vient de se passer en Corse, où le résultat du premier tour des élections territoriales donne une large avance aux autonomistes. Ils sont crédités de plus de 45 % des suffrages. « L'élection qui a eu lieu en Corse montre que c'est possible dans les autres outre-mer. C'est l'expression massive du peuple corse de prendre en main leurs affaires dans la République ». Comme le PCR, les Corses sont partis du constat que le centralisme ne marche pas, souligne le dirigeant communiste.

« C'est la démonstration que l'intégration a donné ce qu'elle pouvait ». Tous les commentateurs admettent qu'une page est tournée en Corse, poursuit le secrétaire général du PCR.

Le vent de la responsabilité

Et de rappeler quelques données, tout d'abord la distance qui sépare la France de la Corse est de 200 kilomètres. La Réunion compte trois fois plus d'habitants, et est située à 10.000 kilomètres de la France. En Corse, le taux de chômage est de 11 % contre 9 % en France, le taux de pauvreté est de 20 %, il est jugé « catastrophique ».

Les revendications des Corses convergent avec celles du PCR. Dans notre île, le taux de chômage est trois fois plus important qu'en France, le taux de pauvreté est de 42 %. Ce qui s'est passé dimanche dernier nous concerne, souligne Maurice Gironcel.

Le secrétaire général du PCR évoque également la visite du Premier ministre en Nouvelle-Calédonie. Ce pays est situé à 18.000 kilomètres de Paris. La population a des revendications encore plus fortes d'émancipation alors que la collectivité a déjà de larges pouvoirs et un statut spécifique. En Nouvelle-Calédonie, il est possible d'adapter les lois.

« Un référendum d'autodétermination est prévu l'année prochaine, mais quel que soit le résultat, l'autonomie sera plus forte », précise Maurice Gironcel.

Ailleurs dans le monde, force est de constater que la fusion de la Région et du Département en Guyane n'a pas apporté plus d'autonomie. En effet, de grandes manifestations ont eu lieu, et une ministre s'est excusée au nom de la République. En Martinique, la même fusion n'est pas satisfaisante. Cette volonté de prendre en main le destin, c'est l'ère



Le mot d'ordre du dernier Congrès du PCR.

de la responsabilité qui souffle. « Nous ne sommes plus les seuls à dire que le mot autonomie ne doit plus fâcher personne ».

Trois mois pour agir

Maurice Gironcel rappelle que lors de son dernier Congrès, le PCR avait comme mot d'ordre « rassembler pour la responsabilité ». L'objectif est une assemblée territoriale dotée de pouvoirs élargis, et un fonds global de développement. « Nous sommes arrivés au bout d'un sys-

tème, il faut une rupture ». Le PCR « appelle toutes les forces politiques et la société civile à travailler ensemble pour s'adresser d'une seule et même voix à Paris ».

Pour sa part, le PCR a remis un mémorandum à la ministre des Outre-mer, et il est prêt à prendre les contacts qui s'imposent pour ne pas gâcher une occasion d'avancer. Les Assises des Outre-mer sont le moment d'agir, « d'ici le mois de mars, nous avons trois mois pour réussir ».

M.M.

Devant l'urgence sociale et les perspectives d'avenir

Propositions du PCR

Julie Pontalba a présenté quelques propositions du PCR dans les domaines des institutions, de l'emploi et de l'environnement.

Julie Pontalba a rappelé quelques propositions du PCR. Au sujet de la revendication de plus d'autonomie, « le PCR milite depuis sa création pour plus de responsabilité pour les Réunionnais. Cela passe par une assemblée unique avec des compétences élargies ». Cette assemblée aura la responsabilité de gérer un fonds de développement. Au sujet de l'emploi et de la situation de l'environnement, le PCR revendique la création de deux grands services publics dans l'aide à la personne et l'environnement.

« L'INSEE prévoit un million d'habitants en 2027, 289.000 personnes auront plus de 60 ans. Cette étude indique que les plus de 75 ans seront quatre fois plus nombreux. 14.000 naissances par an, autant de données qui crédibilisent les propositions transmises à la ministre », souligne la dirigeante communiste, « l'aide à la personne peut créer des milliers d'emplois ».

C'est aussi le cas dans l'environnement, note le PCR. L'IUCN juge que le patrimoine se détériore à cause des espèces invasives, les feux de forêt et les érosions. L'IUCN note que ces espèces exotiques recouvrent rapidement les surfaces ouvertes, remplaçant la végétation endémique. « Il y a urgence à sauvegarder nos forêts inscrites au Patrimoine mondial ». Maurice Gironcel ajoute que ces emplois sont indispensables pour lutter contre les espaces invasives, « il s'agit de jardiner nos forêts, ce sont des milliers d'emplois pérennes, personne ne peut le contester ».

Julie Pontalba évoque le problème des inégalités : « Que la cherté de la vie soit réellement évaluée, et que ceux qui aujourd'hui ne touchent pas à l'aide pour faire face à la vie chère puissent y avoir accès ». Et de conclure : « nous appelons à ce que tout le monde se mette autour de la table pour faire avancer La Réunion ».

Edito

Ce sont les esclaves qui ont libéré les dirigeants politiques français

La Corse installera sa nouvelle assemblée au 1er janvier 2018. A la fin de l'année, en novembre, aura lieu le scrutin d'autodétermination de la Nouvelle Calédonie. Dans tous les cas, c'est le résultat de la concertation entre des représentants de l'Etat et ceux des peuples concernés. A contrario, c'est le refus du dialogue qui a conduit aux conflits d'intérêts, voire à l'utilisation des forces répressives. Entre ces 2 événements, il y aura le rendu des Assises des Outre-mer. L'année 2018 aura-t-elle une résonance historique aussi forte que celle de 1848 ?

Dès le départ, le PCR avait récusé la méthode qui consistait à organiser des consultations à Paris. Cela aurait conduit à la confiscation par des technocrates parisiens de l'avenir des peuples des Outre-mer. Ce n'était pas la peine de constater les situations spécifiques en omettant le déni démocratique. Tout le monde avait encore en tête l'échec de la "fameuse Egalité Réelle", selon l'expression de la ministre Pau-Langevin, remerciée de manière inélégante parce qu'elle avait eu l'outrecuidance de recevoir une délégation du PCR à la Préfecture. Pour que le message anti-PCR fut encore plus clair, elle a été remplacée par la socialiste Ericka Bareigts. Une mandature qui a débouché sur un bide retentissant. Pendant ce temps, les problèmes s'accumulaient.

Depuis nos protestations, les travaux des Assises ont été déconcentrés mais pas décentralisés. S'agissant de l'avenir des Outre-mer, l'évènement aurait pu enflammer toutes les populations et dynamiser la créativité de tous les acteurs. A ce stade, on va assurément vers un

échec. D'autant plus qu'il n'y a aucune remise en cause du cadre de l'intégration, génératrice de contradictions insurmontables.

En prenant le point de vue historique, l'Etat aurait pu avoir un rôle d'accompagnateur d'une volonté de se responsabiliser. Il aurait fixé le cadre du débat ainsi que le calendrier tout en laissant aux acteurs le soin de réaliser une synthèse, par pays. Mais nous ne voulons pas non plus exonérer ceux qui ont décidé de ne pas participer. Plus irresponsable, tu meurs ! Reste les propos du Président qui a déclaré en Guyane vouloir instruire un "véhicule législatif unique".

Tirant les leçons de Corse et de Nouvelle-Calédonie, il est encore temps de faire de 2018 un bon millésime démocratique, à l'image de 1848, année de l'abolition de l'esclavage, un crime contre l'humanité qui avait trop duré. Depuis 1983, les dates anniversaires de l'abolition de l'esclavage en outre mer ont été transformées en journées fériées. La République a respecté ses peuples dans leurs spécificités. Plus tard, elle a reconnu "l'esclavage crime contre l'humanité". C'est cet état d'esprit qui fera de 2018, un bon millésime historique du rapport aux peuples d'Outre-mer. 170 ans auparavant, ce sont les esclaves qui ont libéré les dirigeants politiques français.

NB. Le PCR a fait voter pour Hollande, en 2012, sur la base d'un programme. Il a été triomphalement élu. Devenu président, il nous a superbement ignoré, notamment lors de sa première venue en 2014.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Face à une situation qui s'aggrave

Le PCR invite les partis à sortir leurs propositions

L'actualité sociale et environnementale de La Réunion doit interpeller les responsables politiques de notre île, estime le PCR. Il leur demande de se mettre autour de la table pour présenter leurs propositions sur ces sujets sensibles.

Ary Yée Chong Tchi Kan constate que la situation s'aggrave. Sur le front de l'emploi, « après la vague de non-renouvellement de contrats aidés, des licenciements prévus à Arcelor, à la CCIR et au CHU. Plus de 200 postes sont menacés de suppression en fin d'année ».

À Saint-André, des employés de commune posent la question de leur titularisation. La maire propose une prime alors que le personnel demande une solution pour tout le monde. « Le PCR avait proposé des solutions pour régler ce problème qui n'avait pas été acceptées par le maire de Saint-André », rappelle le dirigeant communiste.

Le PCR souligne également que le Conseil économique social et environnemental régional (CESER) termine son mandat et livre des réflexions sur la pauvreté. « Cela conforte l'analyse du PCR et celle de l'INSEE qui évoque « un département socialement hors-norme » ». « Nous demandons aux forces politiques de La Réunion de s'emparer des propositions du CESER et de travailler à des propositions à soumettre à Paris ».

De plus, l'étude de l'INSEE sur le vieillissement de la population doit aussi interpeller le monde politique. Le climat est aussi une préoccupation du Parti communiste réunion-



A Profilage, 40 emplois sont menacés.

nais. La crise dans ce domaine trouve son illustration dans la pénurie de letchis. « La situation climatique fait que les letchis ne sont pas au rendez-vous. C'est le signe que l'écosystème est profondément touché. Les abeilles sont attaquées par le varoa, les experts tirent la sonnette d'alarme, les abeilles risquent de disparaître de La Réunion. Dans le même temps, l'IUCN s'inquiète de l'état de la biodiversité à La Réunion, les plantes envahissantes

menacent le label Patrimoine mondial », précise Ary Yée Chong Tchi Kan, « que font les politiques, que proposent-ils sur ces dossiers ? » Le PCR veut attirer l'attention sur l'extrême urgence de se mettre autour de la table afin que chaque parti avance ses propositions pour traiter ces problèmes de fond. « Quelle cruelle déception si les responsables politiques partent faire la fête sans s'en occuper ? », conclut Ary Yée Chong Tchi Kan.

Grève à l'usine sucrière de Bois-Rouge

Une fois de plus, l'intransigeance d'un patron est lourde de conséquence. Le refus de Tereos de donner suite aux revendications des travailleurs de l'usine de Bois-Rouge entraîne la paralysie de la campagne sucrière dans le Nord et l'Est de La Réunion.

Le mouvement de grève se poursuit à l'usine sucrière de Bois-Rouge. Les travailleurs sont en lutte contre la baisse d'une prime. Elle s'élevait à 2500 euros l'an dernier. Les ouvriers s'attendent à perdre 400 à 500 euros

si rien ne change. Cette prime est liée à l'écart technique. Les discussions avec Tereos, propriétaire de l'usine n'ont toujours rien donné. Ce blocage a des conséquences pour la campagne sucrière, car les cannes livrées ne peut être traitées.

Cela concerne le Nord et l'Est de La Réunion.

80.000 tonnes sont en souffrance, souligne le président de la Chambre d'agriculture, qui appelle les deux parties à trouver une solution raisonnable.

Commémoration de l'assassinat d'Edouard Savigny

À Saint-André, il y a cinquante ans

Dix ans après la disparition du Dr Raymond Vergès, le 2 Juillet 1957, et la fameuse élection municipale partielle du 15 septembre de la même année qui allait marquer le début de l'institutionnalisation de la fraude et des violences électorales à la Réunion, Saint-André va vivre une année 1967 particulièrement agitée, sur le plan politique et électoral.

Tout commence par des manifestations répétées devant la mairie, les manifestants de divers bords politiques -et ils sont très nombreux et décidés- réclament le départ du maire, Jean Ramassamy, et son conseil municipal, en place depuis juin 1963. Ils auront gain de cause. Suite à la démission de nombreux élus, une délégation spéciale est installée et une nouvelle élection a lieu le 24 septembre. Sont candidats, le maire sortant, Jean Ramassamy, le Dr Sully Dubard, médecin à Saint-André et Paul Vergès, le dirigeant du PCR. Le scrutin va se dérouler dans des conditions de fraude et de violences telles que le préfet Jean Vaudeville se voit contraint de stopper les opérations de vote. Une petite rue baptisée « Rue du 24 Septembre », à proximité de l'église, nous rappelle encore aujourd'hui cette triste journée.

De nouvelles élections (municipale et une cantonale) ont lieu le 10 décembre. Jean Ramassamy ne se représente plus. Sont en lice Paul Vergès et le Dr Dubard qui devient le candidat « national », comme l'on disait, à l'époque, pour désigner le candidat du Pouvoir en place. Pour l'anecdote, le Dr Dubard s'était offert le slogan « L'important, c'est la rose », du titre de la toute nouvelle chanson à succès de Gilbert Bécaud ! Des tee-shirts arborant le slogan avaient été distribués, en grande quantité, au cours de la campagne.

Cette journée du 10 décembre ne sera pas moins agitée que celles des scrutins précédents, et ce, en dépit du protocole signé par les représentants des deux camps. Les assesseurs communistes sont expulsés des bureaux de vote, des fraudes massives sont organisées. En fin de matinée, un militant communiste, Edouard Savigny est frappé à mort à proximité de la mairie. Dans l'après-midi Paul Vergès est arrêté par les forces de l'ordre sur réquisition du président de la délégation spéciale ! Le Dr Dubard est élu sans surprise maire de Saint-André. « L'important,

c'est la rose » va résonner, mais pas pour longtemps puisque le scrutin validé - là encore, sans surprise - par le tribunal administratif sera, à juste titre, annulé par le Conseil d'Etat en novembre 1969. Les électrices et électeurs de Saint-André seront appelés une nouvelle fois aux urnes le 21 décembre. Le Dr Dubard renonce à se représenter malgré l'offre alléchante de la Préfecture qui - selon l'intéressé, lui-même, dans une déclaration à la presse en décembre 1995 - lui aurait proposé une somme équivalente à quatre fois le prix de la maison qu'il était en train de construire !!

Il ne s'agit là que d'un bref résumé des faits qui méritaient d'être rappelés, à l'occasion de ce 10 décembre 2017, date du cinquantième anniversaire de l'assassinat d'Edouard Savigny.

*Paul Dennemont
Saint-André*



Yves Allaguérissamy et Alber Préjean, de la Section de Saint-André, qui figuraient sur la liste de Paul Vergès en décembre 1967.

Communiqué du PCR : hommage à 10h dimanche à Saint-André

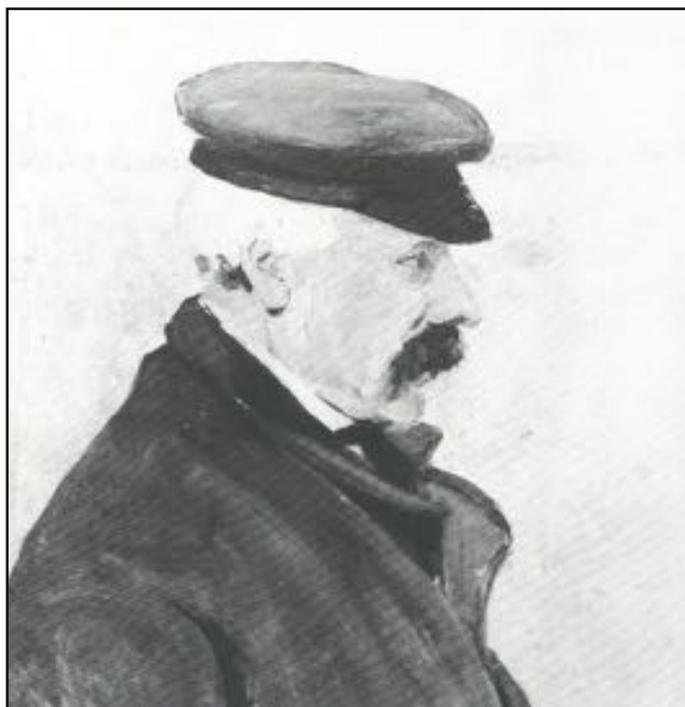
Le 10 décembre 2017, cela fera 50 ans qu'Edouard Savigny, militant communiste, a été assassiné lors du scrutin des municipales partielles de 1967 consécutives à l'annulation du vote du 24 septembre de la même année. Paul Vergès conduisait alors la liste soutenue par le PCR.

A cette occasion, le PCR et sa Section de Saint-André souhaitent rendre hommage à tous ceux qui sont tombés sous les coups de la répression, et qui se sont battus pour la liberté.

Nous donnons rendez-vous à celles et ceux qui désirent s'associer à cet hommage, le dimanche 10 décembre à 10 h, devant l'entrée du cimetière du Centre-Ville de Saint-André.

*Fait au Port, ce 6 décembre 2017
Maurice Gironcel,
secrétaire général du PCR
Jacky The Seng,
secrétaire de la Section PCR de Saint-André*

Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (10) - Pierre Charles Angrand et Pierre Jules Lesouëf -



Portrait du père de l'artiste (Pierre Charles Angrand 1829-1896) par Charles Angrand.

La première biographie du peintre écrite par M. Lespinasse, celle-là même qui esquissait la figure du grand propriétaire foncier du voisinage sans jamais le nommer, évoquait le souvenir que laissa dans la famille du peintre l'occupation prussienne de 1871, "avec son cortège de réquisitions, d'exactions, prises d'otages éventuelles". Se trouvait de nouveau escamoté le rôle que joua, durant le conflit, Pierre Jules Lesouëf. Maire adjoint, rapportent Ferrer et Decarpentry, il fit pourtant en sorte que la présence de la force étrangère ne pesât pas trop sur les habitants : il avança l'argent nécessaire pour régler l'indemnité de guerre réclamée par les Allemands, dans le but d'alléger la dette des contribuables - ce qui explique sans doute les termes du courrier du 19 janvier 1911 à son camarade Luce par lesquels il présente Lesouëf comme un "ami depuis l'enfance". Au retrait des Prussiens, Charles Angrand avait 17 ans.

L'historien M. Decarpentry, dans un courriel récent, me confirmait avoir connu des gens "décédés aujourd'hui - qui dans leur prime enfance avaient entendu parler par leurs parents ou grands-parents de Jules Lesouëf." Selon la tradition orale, ajoute-t-il, il était un très brave homme à l'écoute des Criquetotais.

Rejoignant les conclusions tirées par la lecture de la correspondance de l'artiste, des tables municipales, et des données historiques, M. Decarpentry précisait ne pas croire du tout à une quelconque rivalité entre Pierre Charles Angrand et le sénateur. Si le père du peintre a pu être maire, c'est parce que les gens du village avaient du respect, de la reconnaissance envers un homme qui certainement leur avait rendu beaucoup de services. Il était l'un des leurs, parmi les meilleurs d'entre eux.

Aussi la question demeure-t-elle pleine et entière : pour

quelles raisons Pierre Max Angrand, le neveu du peintre, et par suite M. Lespinasse ont-ils cherché à rayer de la vie de Charles Angrand le rôle - certes accessoire, mais bien réel - du notable Pierre Jules Lesouëf ?

Revenons-en aux dates. La première biographie du peintre écrite par son neveu Pierre Max, insérée dans "Les Néo-impressionnistes" de Jean Sutter, sort des presses en 1970.

L'ouvrage de M. Decarpentry, "Criquetot-sur-Ouville, de 1870 à nos jours", qui reproduit les tables municipales et pose les bases des relations entre le père de l'artiste et Jules Lesouëf, est publié en 1981.

La 1ère biographie de M. Lespinasse paraît l'année suivante, mais fait fi des indications portées par M. Decarpentry.

La Correspondance rassemblée par M. Lespinasse voit le jour en 1988, et conforte l'escamotage de Jules Lesouëf de la vie d'Angrand (cf. articles précédents).

1990, décès de l'auteur de la 1ère biographie, Pierre Max Angrand (conseiller technique - pourrait-on dire - de M. Lespinasse).

La seconde biographie du peintre, par M. Lespinasse, publiée par Somogy en 2006, gomme la plupart des passages tendancieux et erronés de la précédente biographie - exit les mentions allusives à Pierre Jules Lesouëf, escamotage total donc - sans fournir d'explications pour autant.

Il nous reste plusieurs représentations de Pierre Charles Angrand par son fils :

- 2 portraits : l'un de face : "Portrait du père de l'artiste", vers 1880, huile sur toile, 54x73 cm, exposé au Château-Musée de Dieppe en 1976 ; l'autre de profil : "Le Père de l'artiste", huile sur toile, non signée, non datée, avant 1880, 54x65 cm, reproduit dans "Les Correspondances".

- "Dans le jardin", huile sur toile datée de 1885, 73x92 cm, Musée des Beaux-Arts de Rouen : le bêcheur.

- Une étude sur papier quadrillé de la même figure (carnet du peintre).

- Et le bêcheur au second plan des "Poules", huile sur toile 53,5x65cm, signé et daté de 1884, collection Ny Carlsberg Glyptotek (Copenhague).

Non loin de Pierre Jules Lesouëf, qui repose dans le carré protestant, Charles Angrand est inhumé au cimetière monumental de Rouen (quartier V1 - rangée 4).

La dépouille de Pierre Charles, le père de l'artiste, repose au cimetière de Criquetot. Sur une pierre tombale à trois niveaux, sans croix, sont inscrits ces mots en majuscules solennelles :

"Ici repose le corps de très estimée et regrettée personne, Pierre Charles ANGRAND, Officier d'Académie, Instituteur à Criquetot-sur-Ouville de 1848 à 1872, décédé maire de cette commune le 23 mai 1896, âgé de 67 ans. Priez pour lui."

En-dessous : "Ici repose sous cette pierre Marie Elisa GRENIER son épouse, Décédée à Saint-Laurent-en-Caux le 24 septembre 1905 dans sa 73e année entourée de respect et d'affection." Ajout qui a certainement été le fait du peintre, de son frère et de sa sœur qui l'ont veillée jusqu'à sa mort. La présence de la mère de l'artiste se remarque sur de nombreuses toiles d'une époque et d'une facture postérieures à celles qui représentaient son père.

Jean-Baptiste Kiya

Libye - Birmanie, mêmes crimes, mêmes raisons, deux comportements de la communauté internationale

« Des actes d'une effroyable barbarie commis contre les Rohingyas qui ont consisté à brûler à mort des [Rohingyas] dans leur maison, tuer enfants et adultes, tirer au hasard sur des civils qui s'exilent, violer femmes et jeunes filles, incendier et détruire habitations et écoles, marchés et mosquées ». (Zeid Ra'ad al-Husseini - Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme).

• Libye

À la demande de la France et de l'Angleterre, l'ONU, pour protéger la vie des Libyens insurgés contre le régime de Kadhafi, avait autorisé des bombardements par air et depuis des navires de guerre afin de clouer au sol l'aviation libyenne.

Puis, en violation des dispositions de la résolution de l'ONU, les éléments des brigades de choc française et britannique sont intervenus au sol aux côtés des insurgés.

Depuis, la Libye a sombré dans un chaos d'une ampleur telle qu'il n'y a plus d'État libyen, l'insécurité est partout. Des factions de gangsters armés par la France et le Royaume-Uni, se combattent pour le contrôle des provinces, des puits de pétrole et parfois même d'une rue.

Mais les pays à l'initiative desquels ce dépeçage a eu lieu, s'en moquent. Ils ont obtenu les droits d'exploitation des meilleurs gisements d'hydrocarbures, alors qu'importe le sort des civils libyens !

• Birmanie

En Birmanie, les Birmans Rohingyas sont victimes de pogromes* au prétexte d'être ce qu'ils sont : des Rohingyas et donc des musulmans.

Mais la religion n'est qu'un odieux prétexte car, ce qui tant intéresse les chefs militaires de l'armée birmane, c'est ce qu'on trouve sous les maisons, les mosquées et les zones industrielles où vivent et travaillent les Rohingyas : le pétrole et le gaz.

Et les militaires, installés au pouvoir, abrités qu'ils sont par leur Prix Nobel de la Paix, Mme Aung San Suu Kyi, ont perfectionné leur technique pour s'approprier des ressources minières de leur patrie. Dans le Kachin, région la plus au Nord de la Birmanie, ils ont procédé de la même façon.

La Birmanie est le premier producteur mondial de jade. Et d'où extrait-on 90 % du jade birman ? De la province du Kachin ! Et c'est donc là que les militaires birmans ont mis en place le processus leur permettant de faire place nette : extorsions, tortures, humiliations, meurtres, utilisation de boucliers humains, viols, travail forcé, destructions de villages entiers, etc. Le fruit de ces exactions pour la maîtrise du jade est très intéressant : 31 milliards de dollars pour la seule année 2014 !

Et savez-vous en quelle année la guerre du jade a repris après 17 années de Paix ? En 2011.

En 2011. Exactement au même moment où, alléguant d'un

possible massacre**, la France et le Royaume-Uni unissaient leurs forces pour démanteler la Libye et reprendre ainsi la main sur les champs d'hydrocarbures libyens.

Pour reprendre le contrôle d'une partie de ces champs d'hydrocarbures, la communauté internationale, à la demande de la France et du Royaume-Uni, leur a donné le droit d'intervenir « pour éviter un massacre pire que celui de Srebrenica ».

Par contre, pour mettre fin à un massacre avéré, celui des Rohingyas dont il est interdit de prononcer le nom, la communauté internationale parle, parle, parle... tandis que sont déportés, violés, massacrés, par centaines de milliers, les Rohingyas.

Jean

* À l'origine, "Pogrom" est un mot russe signifiant « dévaster, démolir violemment ». Les Russes de confession juive étaient la cible des pogromes. Aujourd'hui, les pogromes sont des actions sanglantes dirigées contre une minorité ethnique ou religieuse.

** « Si Kadhafi était entré dans Bengazhi, Srebrenica à côté serait passé pour un non-événement[...] » Nicolas Sarkozy - 23 mars 2011

In kozman pou la rout

« Anbar la mèr dis doi rouvèr ! »

Ni konpran toutsuit in n'afèr konmsa lé pa posibil. I pé fé la gig pou anpar la mèr. I fo gro gro moiyin pou sèye protèz demoun kan nana in rad'maré. Mé sak moin la mark an o la sirman la pa in bon métod. Sans prop i vé dir sa, mé sans figiré alor ? Sinploman san moiyin, sansa avèk in bann fèb fèb moiyin kroi pa ou va gingn in bon rézilat. Mé ni pé romarké galman si in sinp pti moiyin i sifi, pran bèl bèl moiyin sé gaspiyaz é konpagni. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Lo zour va vni pou baz dsi la solidarité bann pèp !

Yèr soir moin té apré diskite avèk in bon dalon. Mi pans, li konm moin, nou la touzour maziné in solidarité ékonomik, kiltirèl, environemantal rant tout bann péi ni tonm famiy ansanm. Konm Madégaskar, Moris, Sésèl, komor, Chagos épi d'ot ankor.

Dsi so poinn vizé lé posib nou na déshoz pou arprosh anou, la plipar d'tan par raport sak kolonyalis fransé la fé an longèr d'tan pou kass nout solidarité. La pa pli loin ké dèrnyé zé dé zil, l'anvoiyé gouvèrnman fransé la mont lé z'inn kont lé z'ot é pou finir sak i dové z'ète in gran fete l'amityé rant bann pèp la vni in dézord dann park kanar.

La pa pli loin ké la COI. Pou nou sa i dové z'ète in l'antant rant bann pèp nout réjyon, la vni, konm Dogol téi di, in mashin san armoni, san l'antant, san lo viv ansanm nout tout la bézoin pou bien viv dann nout réjyon l'oséan indien.

Pli pir ksa ! Nou la diviz anou rantré nou si tèlman ké nout péi La Rényon la disparète konplètman dann l'organigram la COI, si tèlman nou la vni timid pou dénonns bann z'akaparèr dsi bann zil i apartien Madagaskar, si tèlman in pé é mi koné sé ki la pran la plas bannzil komor pou roganiz lo proshin zé dé z'il. Si tèlman ankor ké demoun nou l'amenn la lite ansanm dé 'ané édé z'ané i gnor anou kan zot i vien isi La Rényon.

Alor, si ni mèté a kalkilé, fé travaye in pé nout l'intélizans, san obliy nout kèr, mi pans vitman vitman pou bann pèp nout l'androi v'ariv lo zour i fodra ni baz konm k'i fo dsi nout solidarité rant pèp. In min i lav l'ot ! sa in prinsip solidarité i doi konté pou nou épi bann pèp frèr épi kouzin.

Justin